

Comité de parents – Centre de services scolaire des Phares

Procès-verbal de la rencontre du Comité de parents du Centre de services scolaire des Phares, tenue le mardi 19 décembre 2023 à 18h30, au Centre administratif du Centre de services scolaire des Phares, situé au 435, avenue Rouleau à Rimouski.

Présences :

Mme Sophie Picard	Déléguée de l'école des Alizés (à distance)
Mme Christine Dubé	Substitut de l'école des Alizés
M. Simon Frenette	Délégué de l'école Aquarelle
Mme Marie-Pierre Boucher	Substitut de l'école des Beaux-Séjours
Mme Caroline Cormier	Déléguée de l'école Boijoli
Mme Catherine Ouellet	Déléguée de l'école des Cheminots
Mme Heidi-Kim Ferguson	Substitut de l'école des Cheminots
Mme Cynthia Charette	Déléguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie
Mme Florence Charlebois-Villeneuve	Déléguée de l'école Élisabeth-Turgeon
Mme Brigitte Poirier	Déléguée de l'école de l'Estran
M. Simon Bouchard	Délégué de l'école Grand-Pavois – Ste-Agnès – St-Yves
Mme Sylvie Larrivée	Substitut de l'école Grand-Pavois – Ste-Agnès – St-Yves
M. Éric Lepage	Délégué des écoles Langevin – St-Jean
Mme Mireille Sirois	Déléguée de l'école des Merisiers
M. Sylvain Gagné	Délégué de l'école du Mistral
M. Tony Franceschini	Délégué de l'école de Mont-Saint-Louis – Du Saint-Rosaire
Mme Jacky Malenfant	Déléguée de l'école Paul-Hubert
Mme Franceska Ouellet	Substitut de l'école du Portage
M. Bruno Ouellet	Délégué de l'école du Rocher – d'Auteuil
Mme Lorianne Poirier	Déléguée de l'école de la Rose-des-Vents
Mme Rosalie Davreux	Déléguée de l'école des Sources
Mme Nancy Carrier	Déléguée de l'école de Ste-Luce – Bois-et-Marées – Lévesque
Mme Stéphanie Soucy	Substitut de l'école de Ste-Luce – Bois-et-Marées - Lévesque
Mme Julie Roy	Secrétaire

Absences :

Mme Jessica Valois-Cormier	Déléguée du Comité consultatif EHDA
Mme Émilie St-Pierre	Déléguée de l'école des Beaux-Séjours
Mme Julie Degrâce	Déléguée de l'école de la Colombe
Mme Emmanuelle Charette	Déléguée de l'école des Hauts-Plateaux
Mme Sylvie Perron	Déléguée de l'école Norjoli
Mme Myriam Morissette	Déléguée de l'école du Portage

1. OUVERTURE, PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE

Madame Nancy Carrier, présidente, souhaite la bienvenue aux membres présents. La séance est ouverte à 19h02 après constatation du quorum et la tenue du repas des Fêtes.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est faite par madame Nancy Carrier. Une modification est demandée afin que le point Comité conférence soit discuté avant le point Plan d'action.

CP2023-12-19/01 Il est PROPOSÉ PAR madame Jacky Malenfant, APPUYÉ PAR monsieur Bruno Ouellet, d'adopter l'ordre du jour avec la modification proposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soumise au comité.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1. Lecture du procès-verbal et suivis de la séance du 21 novembre 2023

Les membres ont fait une lecture préalable du document et une correction est demandée à la prise des présences où la mention « à distance » pour madame Sophie Picard doit être enlevée.

4.2. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 novembre 2023

CP2023-12-19/02 Il est PROPOSÉ PAR madame Heidi-Kim Ferguson, APPUYÉ PAR madame Lorianne Poirier, d'adopter le procès-verbal tel que présenté et corrigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. CONSULTATIONS

5.1. Règles de passage

Madame Nancy Carrier présente le document sur les règles de passage pour les niveaux primaire et jusqu'au 2^e cycle du secondaire. Aucun changement majeur n'y a été apporté et aucune date n'y a été indiquée. Donc, sauf si une modification y est apportée, il ne sera pas nécessaire d'adopter le document à toutes les années.

Comme l'adoption du document n'est pas requise avant le 17 janvier 2024, il est décidé que madame Marie-Hélène Gagné, directrice au Service des ressources éducatives, soit invitée à assister à la prochaine rencontre du Comité de parents pour répondre aux questions des membres. Il est suggéré de les transmettre auparavant à la présidente par courriel.

5.2. Retours sur les consultations

Pour la répartition des services éducatifs entre les écoles pour 2024-2025, l'emplacement de la classe d'accueil est présentement en analyse et une modification du document est à prévoir. Donc, il est possible que d'ici la fin de l'année scolaire, le document soit soumis au comité pour approbation.

Quant au plan triennal, la classe Passe-Partout de l'école des Hauts-Plateaux a été retirée. Les mentions de partage des locaux des écoles Lavoie et des Cheminots – St-Rémi avec leurs municipalités respectives ont également été enlevées car ces ententes n'existent plus.

Une modification a été apportée au document sur les nouveaux quartiers scolaires pour y retirer les casiers postaux. Pour la question sur le découpage scolaire soulevée par madame Sophie Picard concernant la limite entre les écoles des Alizés et des Cheminots – st-Rémi, après vérification, le document est conforme.

6. ÉLECTIONS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (DISTRICT #5)

Malgré plusieurs interventions faites pour trouver un(e) candidat(e), le poste du district #5 est toujours vacant et le demeurera pour la présente année scolaire. Rappelons qu'il s'agissait d'un mandat de 2 ans. Au début de l'année scolaire 2024-2025, le poste sera à nouveau disponible pour le restant du mandat prévu initialement, soit un an. Madame Marie-Pierre Boucher rappelle l'importance que les sièges offerts au sein du Conseil d'administration soient comblés et donne des précisions sur les fonctions et les tâches au sein du conseil, qui sont un complément intéressant au travail qui s'effectue au sein du Comité de parents.

7. OPP ET CONSEILS D'ÉTABLISSEMENTS

- École des Beaux-Séjours : madame Marie-Pierre Boucher rapporte les difficultés à mettre sur pied une OPP à l'école des Beaux-Séjours. Sur six candidats, il n'en demeure que deux ce qui démotive grandement les enseignants. Elle se demande si une vidéo est accessible au niveau de la FCPQ pour promouvoir les OPP et leurs impacts positifs dans les écoles.
- École de Ste-Luce – des Bois-et-Marées – Lévesque : madame Stéphanie Soucy mentionne qu'une OPP sera créée prochainement à l'école des Bois-et-Marées. Quant à celle de l'école Lévesque, plusieurs belles activités ont été réalisées avec les enfants et des campagnes de financement ont été tenues, notamment pour le projet d'embellissement de la cour d'école. Le comité est très proactif.
- École du Rocher – D'Auteuil : l'OPP de cette école va bien et selon monsieur Bruno Ouellet, le comité a été impliqué dans plusieurs réalisations dont l'aménagement de la cour d'école. La direction travaille également beaucoup à trouver des parents pour assurer la pérennité de l'OPP.
- École du Portage : madame Franceska Ouellet fait partie de l'OPP de l'école Clair-Soleil de La Rédemption et comme il s'agit d'un petit milieu, ceci facilite beaucoup les

communications entre les parents. En début d'année, ceux qui le désirent sont ajoutés à la discussion Messenger. Plusieurs activités et campagnes de financement sont organisées tout au long de l'année scolaire. Pour ce qui est de l'école de la Rivière à Ste-Angèle-de-Méridi, la situation est très difficile et plusieurs conflits ont éclaté sur la page Facebook. Il y a une grande problématique à mobiliser les parents.

- École Elisabeth-Turgeon : madame Florence Charlebois-Villeneuve continue à alimenter la page Facebook et malgré le peu de parents qui y ont adhéré, ça comble les besoins pour l'instant.
- École de la Rose-des-Vents : madame Lorianne Poirier mentionne que les gens sont nommés à l'OPP lors de l'assemblée générale de parents en début d'année. Cependant, comme très peu de personnes y assistent, il n'y a pas beaucoup de volontaires.
- École des Merisiers : Madame Mireille Sirois explique que les enseignants sont très impliqués, ce qui est un beau problème, car ils doivent faire un choix entre toutes les activités proposées.

Une réflexion est réalisée collectivement afin d'encadrer la mise sur pied des OPP dans les écoles et plusieurs pistes de solution sont suggérées : la nomination d'un parent par classe, la tenue des activités en dehors des heures d'ouverture habituelles, sensibiliser les parents qui s'impliquent déjà lors des sorties scolaires, distribution d'informations aux parents en début d'année, création d'un comité par activité, etc.

La présence des OPP dans les écoles est très importante et il est primordial d'avoir une bonne entente avec la direction et l'équipe-école.

8. TRÉSORERIE

8.1. Acceptation des dépenses depuis la dernière séance

Madame Catherine Ouellet détaille les dépenses survenues depuis la dernière séance :

Frais bancaire de novembre 2023 :	2,95 \$
Secrétariat – Réunions de novembre et décembre 2023	280,00 \$
Souper du Comité de parents du 19 décembre 2023	491,91 \$
TOTAL :	774,86 \$

CP2023-12-19/03

Il est PROPOSÉ PAR madame Caroline Cormier, APPUYÉ PAR monsieur Simon Bouchard, d'adopter les dépenses mentionnées précédemment.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

À ce jour, aucun formulaire de frais de déplacement n'a été reçu. Madame Nancy Carrier invite les gens à les lui transmettre via l'adresse courriel de la présidence du Comité de Parents. Il est aussi possible de les accumuler jusqu'à la fin de l'année mais il est préférable que les remboursements soient effectués avant le mois de juin 2024.

9. COMITÉ CONFÉRENCE

Suite au mandat initial qui leur avait été confié, qui était de faire des vérifications pour la tenue de conférences dans l'année scolaire en cours, mesdames Rosalie Davreux et Heidi-Kim Ferguson ont échangé sur le sujet et plusieurs réflexions sont ressorties. Le coût élevé des conférences, qui varie entre 2 800 \$ en virtuel jusqu'à près de 4 000 \$ en présence, influence grandement le choix et le nombre de conférences qui pourraient être données. Dans cet optique et aussi dans le but d'éviter le dédoublement de conférences semblables, elles suggèrent de promouvoir celles déjà organisées par la FCPQ. Un montant pourrait être alloué pour la publicisation et les accès aux conférences.

Un calendrier des conférences à venir sera être créé afin de le présenter au comité exécutif. Il est suggéré de revoir également les canaux de communications afin de rejoindre le plus de parents possible.

10. PLAN D'ACTION 2023-2024

Madame Nancy Carrier fait la lecture du projet de plan d'action pour l'année 2023-2024 où quelques points ont été modifiés depuis l'an dernier. Des modifications sont apportées :

- Au point 1, à la colonne *Moyens*, on devrait lire « Créer un répertoire... et les conseils d'établissement »;
- Au point 1, à la colonne *Résultats visés*, on devrait lire « Alléger les rencontres et retrouver... »;
- Au point 2, à la colonne *Moyens*, on propose le texte « Proposer un calendrier des activités... »;
- Au point 2, à la colonne *Résultats visés*, on propose le texte « Offrir aux parents du CSS le calendrier des activités pour l'année »;
- Au point 5, à la colonne Objectifs, on modifie « Maintenir et consolider les bonnes communications avec le CSS et le Conseil d'administration ».

CP2023-12-19/04 Il est PROPOSÉ PAR monsieur Simon Bouchard, APPUYÉ PAR madame Brigitte Poirier, d'adopter le plan d'action 2023-2024 avec les corrections faites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. CALENDRIER DE TRAVAIL – 2023-2024

Madame Nancy Carrier présente les opérations, activités et consultations à venir pour l'hiver et le printemps 2024. Au mois de mars, monsieur Jean-François Brisson du transport scolaire sera invité pour discuter du renouvellement des contrats avec les transporteurs. Plusieurs enjeux sont à prévoir à ce niveau, notamment la pénurie de main d'œuvre, les coûts élevés d'opération, la diminution des enfants utilisant les transports, etc. Monsieur Bruno Ouellet propose de prendre connaissance de la Politique du transport scolaire avant d'adresser les questions à monsieur Brisson. Madame Nancy Carrier présentera le bilan financier du transport scolaire à la prochaine rencontre.

Une demande a été adressée pour que les membres du Comité de parents puissent faire une visite du Lab-École et nous sommes en attente d'une réponse.

12. INFORMATIONS

12.1. Présidence

Madame Nancy Carrier fait plusieurs suivis :

- Frais de garde : Après vérification sur le site de la CNESST, les frais de gardiennage ne sont pas tenus au salaire minimum et selon la Croix-Rouge, organisme qui donne des cours de gardiens avertis, le salaire varie présentement entre 8\$ et 10\$ de l'heure;
- Journalistes : Plusieurs demandes d'entrevue ont été adressées à madame Carrier sur la sortie dans les médias des cas de violence à l'école Ste-Agnès;
- Fermeture du PPVA : Le PPVA du Mistral sera fermé pour une durée de deux jours afin d'apporter des modifications à l'organisation du travail (manque de personnel, violence, etc.);
- Institut TA : Des congrès en virtuel et en présence sont organisés par cet organisme qui travaille sur les troubles d'apprentissage. Des formations seront possiblement disponibles en rediffusion. Les coûts sont à déterminer et pourront être assumés par le conseil d'établissement;
- Groupe Messenger : Tous les nouveaux membres du Comité exécutif du CP sont invités à contacter madame Carrier pour être ajoutés à la discussion Messenger;
- CCEHDAA : Madame Carrier a demandé à être présente à une rencontre de ce comité afin de mieux comprendre leurs enjeux et leurs besoins;
- Direction générale : Une rencontre avec la directrice générale a été demandée afin de pouvoir discuter de différents enjeux et ceux qui ont des points à discuter sont invités à les communiquer à la présidente;
- Adresses courriels et signataires : La mise à jour du bottin des membres du CP est toujours en cours et les signataires au compte bancaire ont été modifiés à l'institution financière;
- Comité consultatif du transport : Après vérifications auprès de madame Cathy-Maude Croft, il n'y a pas de substitut dans ce comité car il est régi par la loi. Elle a cependant mentionné que la présence d'un substitut pourrait être possible en l'absence de madame Cynthia Charette. Les deux représentants ne peuvent pas être présents en même temps. Aucun avis de convocation n'a été transmis pour la première rencontre de ce comité.

12.2. FCPQ

Madame Jacky Malenfant a assisté à la dernière rencontre du FCPQ le 2 décembre dernier en présence à Québec et le résumé est présenté et sera envoyé aux membres. Une consultation est faite ce jour auprès du Comité de parents à la demande du FCPQ afin de bien cibler les formations et les types d'accompagnement requis en lien avec nos enjeux locaux. Les résultats de ce sondage seront transmis à la FCPQ par madame Malenfant. Le budget pour le prochain congrès sera discuté à la prochaine rencontre.

12.3. Conseil d'administration

Monsieur Éric Lepage présente la page du Conseil d'administration du site interne du CSSDP, sur laquelle on peut retrouver le calendrier des rencontres, les avis de convocation et procès-verbaux et la listes des délégués. Il rappelle que les séances sont publiques et que tous peuvent y assister.

Lors de la rencontre du 2 décembre dernier, il a été question de l'adoption du projet de loi no 23 modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique. Ce projet de loi encadre les délais de convocation des rencontres à sept jours et permet la tenue de séances à distance pour les conseils d'établissement. Il y est aussi précisé que la nomination des directions sera désormais la responsabilité du gestionnaire. Les mandats seront de cinq ans avec possibilité de renouvellement.

Les inscriptions pour l'année 2024-2025 se feront du 19 au 28 janvier prochains. En lien avec le nouveau découpage des quartiers scolaires, une preuve de résidence sera exigée.

12.4. Comité consultatif de transport

Aucun suivi à faire sur le sujet.

12.5. Comité consultatif des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

Comme la personne déléguée est absente ce jour, le point n'est pas discuté.

13. PROBLÉMATIQUE SERVICE DE GARDE / BOÎTE À LUNCH / TRAÎTEUR

Suite à plusieurs problèmes soulevés au niveau des repas et collation dans les services de garde, ainsi qu'au niveau de transport des élèves le midi, madame Nancy Carrier demande aux membres de vérifier l'état de situation dans leurs écoles respectives à ce niveau et de lui faire un suivi d'ici la première semaine de janvier. Elle pourra par la suite faire une intervention sur le sujet lors de sa rencontre avec la directrice générale qui aura lieu le 15 janvier prochain.

14. DIVERS

14.1. Congrès EHDA – Institut Apprentissage (TA)

Lors du prochain congrès EHDA, plusieurs ateliers et conférences seront offerts, notamment en lien avec l'éducation inclusive. Madame Nancy Carrier invite les membres à lui faire part de leur intérêt à assister à ces rencontres.

15. ÉVALUATION DE LA RÉUNION

Rencontre un peu longue.

16. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra le 16 janvier 2024 via la plateforme TEAMS à 19h00.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP2023-12-19/05 Il est PROPOSÉ PAR madame Franceska Ouellet, APPUYÉ PAR monsieur Sylvain Gagné, de procéder à la levée de l'assemblée à 22h10, après épuisement de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Nancy Carrier,
Présidente

Rosalie Davreux,
Secrétaire